

Le mot du Maire



Une année s'est écoulée. Une autre frappe à la porte avec ses lendemains à découvrir, avec ses incertitudes, ses moments de difficultés qui vont forcément impacter notre vie quotidienne. Mais il y aura également des moments de bonheur, d'allégresse, des périodes dont il faudra profiter, et tout le Conseil Municipal se joint à moi pour vous renouveler nos meilleurs vœux pour l'année 2016.

Pour notre commune l'année 2016 verra l'extension de la maison médicale, l'aménagement final du terrain bosselé, la viabilisation et l'éclairage de la Croix Collin.

La loi NOTRE, portant la nouvelle organisation territoriale a sonné le glas de notre Communauté de Communes, puisqu'elle impose 15000 habitants et nous ne sommes peuplés que de 13300 sur les 11 communes qui la composent. Après diverses réunions et débats, parfois houleux, la Communauté de Communes a opté par 18 voix contre 14 pour rejoindre FOUGERES afin d'y construire une Communauté d'Agglomération de plus de 50000 habitants avec les Communautés de LOUVIGNÉ DU DÉSERT et FOUGERES.

C'est en se regroupant que nous pourrons réaliser des investissements, en unissant nos forces, face à la baisse des dotations de l'État et son nécessaire désendettement. Nous devons donc être solidaires, être plus proches les uns des autres car le seul monde qui puisse nous faire rêver et nous encourager à voir loin et grand est celui qui nous imagine ensemble, avec nos différences.

Le Maire, Pierre Thomas



Le territoire et l'urbanisme

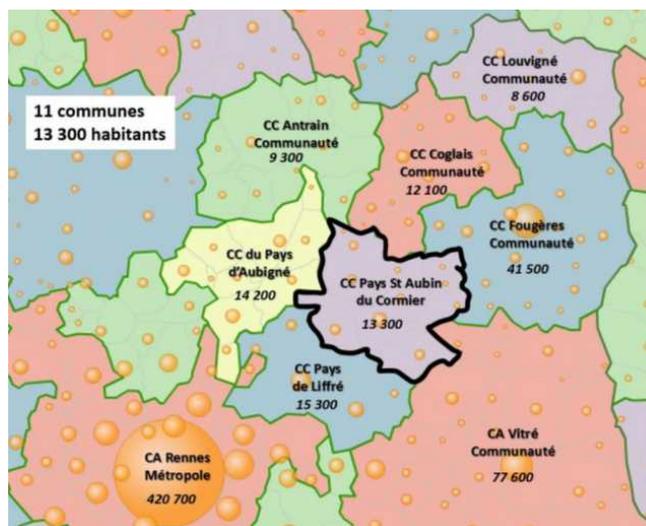
■ Réforme territoriale

L'affiche médiatique principale de ce début d'année 2016 concerne notre communauté de communes. Afin de vous apporter un peu de clarté dans tout cet imbroglio, il est nécessaire d'établir un état des lieux actuels permettant de mieux appréhender les tenants et les aboutissants de la situation.

L'Etat a engagé une réforme territoriale, afin de réaliser des économies substantielles, de réduire les déficits budgétaires récurrents depuis de trop nombreuses années et de se conformer aux directives européennes. Le premier volet de cette réforme souhaitée par le Président de la République est entré en application le 1er janvier 2015 avec la création de 14 métropoles dont celles de RENNES et de BREST, pour ce qui concerne la BRETAGNE.

L'Etat a ensuite validé la carte des régions portant son nombre de 22 à 13. Puis les élections départementales des 22 et 29 mars 2015 ont conduit à l'élection non plus d'un conseiller général pour un canton mais de 2 conseillers départementaux pour 2 cantons regroupés. C'est ainsi que le canton de ST AUBIN DU CORMIER a été rattaché dans son intégralité à celui de FOUGERES Sud pour constituer le canton de FOUGERES 1.

Le 1er septembre 2015, les 11 Maires de notre Communauté de Communes ont unanimement émis la volonté de rester ensemble pour poursuivre une histoire débutée en 1994. Cette volonté de ne pas fragiliser l'existant est aussi en adéquation avec l'étude réalisée par le cabinet «nouveau territoire consultant», sur les enjeux de cette réforme pour notre communauté de communes. Cette étude nous a indiqué qu'il fallait écarter le projet de division de com'11, que c'était une solution à proscrire.



Chacun ayant ensuite émis un vœu :

- Celui de **rejoindre la communauté de Liffré pour 4 communes : St Aubin du Cormier, Gosné, Mézières sur Couesnon et Livré sur Changeon**. Celles-ci se désolidarisant des 7 autres et souhaitent rejoindre LIFFRE, qui pourtant n'est pas concernée par la loi NOTRE puisqu'elle dispose de + de 15000 habitants. Ils ambitionnent d'y bâtir une petite communauté de communes d'environ 24 000 habitants.

- **Les 7 autres : St Ouen des Alleux, St Christophe de Valains, St Jean sur Couesnon, St Georges de Chesné, la Chapelle St Aubert, Vendel et St Marc sur Couesnon préférant construire une Communauté d'Agglomération avec les communautés de Fougères et de Louvigné du Désert**, leur volonté est de poursuivre le projet de territoire et d'entrer dans une agglomération qui disposera de moyens financiers nettement supérieurs. Ainsi, la Communauté d'Agglomération de Fougères devrait percevoir 1,35 millions d'euros annuels supplémentaires de dotations, et, pour ce qui concerne le SDIS, chaque commune verse actuellement une cotisation de 13,70€ par habitant (soit une somme de 18 000€ annuelle pour St Ouen) : cette somme serait, par la suite prise en charge par la Communauté d'Agglomération.

D'autre part, l'obligation est faite à la Communauté d'Agglomération d'organiser un réseau de transports en commun cohérent entre les communes du territoire et de définir davantage de services en terme d'économies, d'habitation, d'équipements et de services à la population.

Aujourd'hui il n'y a pas consensus pour des raisons que la raison ne peut admettre mais qui sont tellement éloignées des préoccupations des citoyens. Car, le citoyen n'est pas impacté par cette

loi. Il continuera à faire ses courses là où il le faisait auparavant. Demain, les enfants iront peut-être au lycée à Liffré. Ils en fréquentent déjà aujourd'hui la piscine. C'est avant tout une loi qui concerne les communautés de communes, leur regroupement et leur évolution.

Afin de nous apporter un éclairage complet sur notre avenir, une conférence-débat a été organisée le 8 octobre à St Aubin du Cormier, avec pour invité : Monsieur Romain PASQUIER, directeur de recherche au CNRS à sciences po à RENNES. Titulaire de la chaire « Territoires et mutations de l'action publique », c'est un grand spécialiste des territoires et de leur évolution. Celui-ci nous a précisé que la volonté de l'Etat était de construire de grands ensembles à l'image des Pays. Je rappelle que le Pays de Fougères est constitué de 58 communes. Il nous a indiqué que les petites communautés de communes n'avaient aucun avenir et que l'Etat souhaitait la montée en puissance des Régions et la constitution de grandes intercommunalités. Le message est clair.

Mr Le Préfet avait sollicité les élus des communes et des communautés pour émettre un vœu, sous forme de vote consultatif. Celui-ci a eu lieu le soir du 8 octobre à St Marc sur Couesnon.

Notre assemblée communautaire est constituée de 33 élus répartis de la manière suivante : 17 élus communautaires représentent les 4 communes souhaitant rejoindre Liffré et 16 élus communautaires représentent les 7 autres. Mais **le résultat de ce vote démocratique a été le suivant: une majorité de 18 élus a souhaité rejoindre Fougères Communauté et une minorité de 15 préférant Liffré Communauté.**

Le Préfet a donc élaboré le schéma, qu'il a ensuite soumis à la commission, la CDCI, le 12 octobre. Ce projet a respecté les principes suivants :

- Veiller à ne pas fragiliser les acquis des précédents schémas, ce qui a déjà été bâti.
- Respecter les dispositions légales : la cohérence spatiale (exemples de cohérence à respecter : St Aubin c'est le pays de Fougères et Liffré le pays de Rennes), la solidarité financière et territoriale (100% des investissements en bâtiments intercommunaux depuis 20 ans ont bénéficié aux 4 communes dissidentes, est-ce solidaire de vouloir partir aujourd'hui?), et enfin il faut tenir compte des bassins de vie et des SCOT (schéma de cohérence territoriale).

Le projet du Préfet, celui d'intégrer dans son intégralité la

Communauté de Communes de St Aubin avec celles de Fougères et de Louvigné du Désert pour y construire une communauté d'agglomération est donc tout à fait conforme à la loi. Ce schéma a été soumis au vote communautaire définitif le 2 décembre dernier et c'est par 18 voix pour et 14 contre que l'assemblée communautaire de Com'11 a validé le projet du Préfet.

Aujourd'hui, c'est à la commission CDCI de se prononcer avant le 31 mars 2016 sur ce schéma proposé par le Préfet.

Pour apporter un amendement modifiant le schéma, il faudra une majorité des deux tiers des 47 membres de la commission.

Nous en sommes là aujourd'hui. Sachez que votre **Conseil Municipal soutient ce projet d'agglomération de Fougères**, avec ou sans l'intégralité des 11 communes, car il est porteur d'avenir à travers le développement économique et la création d'emplois qui vont s'intensifier le long de l'A84. Nous devons nous rassembler autour de ce potentiel d'activités pour en profiter, l'amplifier, grâce aux aides européennes, régionales, départementales et à celles de l'Etat.

■ Parking de l'école

Le parking de l'école est aujourd'hui finalisé. Reste juste l'éclairage public à installer. Ce parking dispose de 52 places et ne compte qu'**une seule sortie**, vers la route de ST



MARC SUR COUESNON. Le coût total de cet investissement est de 52.000€. Le Conseil Municipal remercie chaleureusement Mesdames BURGOT Françoise et Élisabeth qui ont cédé gracieusement une partie de leur terrain à la commune, ce qui a permis l'agrandissement du parking et donc un nombre de places de stationnement plus conséquent. D'autre part, un arrêt minute a été mis en place en face de l'école de 8h à 9h le matin et de 16h à 17h le soir afin de permettre un stationnement temporaire très utile aux parents d'élèves et de favoriser une meilleure visibilité pour les riverains lorsqu'ils quittent leur domicile. Nous demandons à chacun de respecter l'utilisation de cet emplacement.

■ Aménagement du chemin piétonnier de la Croix Collin

L'aménagement piétonnier et l'éclairage de la Croix Collin seront réalisés au cours du 1er semestre 2016. Un premier chemin fera la jonction entre la Rue de St Brice (au niveau des Ets Morinais) et l'arrêt de car situé sur la route de St Hilaire des Landes. Un second chemin partira de la Croix Collin et suivra la route de St Brice jusqu'au Bas Racinox



En bref...Retrait d'argent

Depuis la fermeture du distributeur automatique situé près du lotissement médical, le magasin Vival de Rémi et Caty est devenu un point de retrait d'argent pour les clients du Crédit Mutuel de Bretagne.

■ De l'école à la médiathèque : toute une histoire !

Depuis plus d'un siècle le bâtiment du 15 rue sous le bois est un lieu accueillant du public. Tout d'abord ce fut une école primaire de filles au rez de chaussée et le logement de fonction de la directrice à l'étage. Un regroupement mixte des élèves dans les bâtiments que nous connaissons actuellement a entraîné la désaffectation de cette école le 9 novembre 1993. Fin 1995 une bibliothèque voit le jour grâce à l'implication de 8 bénévoles encadrés par une bibliothécaire, proposant l'emprunt de livres, CD, DVD aux Audoniens moyennant une faible cotisation annuelle; un partenariat avec l'école s'installe également au fil du temps. Parallèlement une salle de réunion communale et un logement locatif à l'étage sont créés. Grâce au réseau de la Com'onze l'aménagement d'un poste d'agent du patrimoine enrichit le fonctionnement, et la bibliothèque devient une Médiathèque à part entière!

Après plusieurs mois de travaux supervisés par Laurence Gobé, référente des bâtiments de la commune et grâce aux artisans Audoniens et des environs, la nouvelle installation est un succès!

Le transfert récent inauguré le samedi 26 septembre 2015 du local existant vers la nouvelle salle

exposée plein sud est enthousiasmant pour la référente Audrey Fernandez et les bénévoles, avec des nouvelles inscriptions, des rencontres, des animations, des projections, des vidéos favorisant le lien social inter-génération.

Saluons également l'implication et le travail initié par l'artiste Cool Diabang et les jeunes Audoniens pour la nouvelle signalétique bien visible de la rue.

Dès la belle saison un petit jardin à l'arrière pourra aussi être investi pour des projets ou comme lieu de vie autour d'activités socio-culturelles.

Récemment l'inscription gratuite à la Médiathèque a été validée par le Conseil Municipal de St Ouen. L'uniformisation des pratiques au sein de la com'onze permettra aux audoniens inscrits à notre Médiathèque d'accéder aussi gracieusement aux 8 autres Médiathèques du réseau.



Horaires:

Mardi : de 16h30 à 17h30

Mercredi : de 10h à 12h, de 14h30 à 18h30

Jeudi : de 16h30 à 17h30

Samedi : de 10h15 à 12h15

■ Ramassage des ordures ménagères

Le Smictom vous informe des changements dans la gestion des containers à poubelles :

Rue du Dr GORVEL : un nouveau fonctionnement est désormais mis en place avec des poubelles personnelles pour chaque adresse de la rue et un dépôt le jour de la collecte devant le transformateur électrique, le jeudi pour les poubelles jaunes et le vendredi pour les poubelles traditionnelles.

Carrefour de la Croix Collin : l'évolution du futur Carrefour engendre la réorganisation de l'usage des poubelles. Aussi prochainement de nouveaux bacs seront installés par le Smictom, vous en serez avisés par courrier.

MERCI A TOUS POUR VOTRE VIGILANCE ET VOTRE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT.



■ La maison médicale

Le permis de construire de l'extension de la maison médicale est accordé et la période d'appel d'offres est terminée. La construction devrait bientôt démarrer pour accueillir nos nouveaux praticiens. Ces travaux pourront occasionner quelques gênes pour les usagers et nous nous en excusons par avance. Mais cet agrandissement apportera davantage de services à tous les audoniens.

■ Etude revitalisation du centre bourg

L'étude effectuée par le cabinet : *Les Ateliers du Marais* se termine, une présentation publique a eu lieu le 11 Février. Cette étude présente les possibilités d'amélioration du bourg en termes de service, d'accès, de circulation et de bien-vivre pour les audoniens. Elle nous donne les orientations possibles lors de nouveaux aménagements dans les années futures et nous montre les enjeux du foncier de notre commune.

« Vous êtes propriétaires et habitez une commune du Pays de Fougères, vous souhaitez améliorer votre confort, réduire la facture énergétique de votre logement, remplacer votre chaudière, faire des économies d'énergie, ... ? »



SIMPLIFIEZ VOTRE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE
EN PAYS DE FOUGÈRES

RENOBATYS, un guichet unique pour le conseil et l'accompagnement des travaux

Le service **RENOBATYS** propose aux particuliers un accompagnement global dans leurs démarches de travaux : du simple conseil technique via un entretien avec un conseiller énergie, jusqu'à un accompagnement complet : allant du projet de rénovation sur la base d'un **bilan énergétique**, le **choix des travaux**, le **montage de dossier de financement**, au **lancement des travaux** et le **suivi des consommations**.

Accompagnement
des projets de rénovation
des habitants du PAYS DE FOUGÈRES

02 90 80 20 00
(prix appel local)

36, rue de Nantes 3530 FOUGÈRES

www.renobatys.bzh



L'état civil

■ Mais qui sont donc nos doyens ?

Deux personnes méritent ce titre dans notre commune:

Mme BURGOT Anna, habitant aujourd'hui Saint Ouen, est née le 23 août 1920.

Mme BOULAIS Rose, domiciliée actuellement au Foyer logement de FOUGERES, a longuement vécu au lieu-dit "Le

Rocher Colas" à ST OUEN DES ALLEUX. Elle est née le 1er décembre 1919.



■ Naissances

NOM	PRENOM	DATE
BUCHWALD	Maxime	02/01/2015
MARÉ	Ludivine	21/02/2015
PRENVEILLE	Ethan	17/03/2015
CORANDI DAQUIN	Alysson	29/03/2015
TEXIER	Lilou	17/05/2015
BOUVIER	Chloé	02/07/2015
SOLLIER	Kaëlig	26/07/2015
GARNIER	Clémence	17/08/2015
ROGER	Loeva	20/09/2015
GASNIER	Léontine	12/10/2015
ARMANGE	Olivia	06/11/2015
LE GALL CHEMIN	Yaël	09/11/2015
BAILLEUL	Lubin	09/11/2015
DELANEAU	Maelan	14/11/2015

■ Décès

NOM	PRENOM	DATE
MONTERA	Claude	25/02/2015
GARIN	Jeanne	28/02/2015
GOBÉ	Adolphe	14/03/2015
BAUDRY	Hélène	16/03/2015
DUBOURG	Emilienne	14/06/2015
DOUABIN	Amand	25/12/2015



La vie audonienne

■ Un nouveau praticien à la maison de soins : Anne-Sophie JAOUEN, psychomotricienne DE



Le psychomotricien est un auxiliaire de médecine exerçant une profession paramédicale reconnue et inscrite au Code de la Santé Publique. Sa formation est sanctionnée, après trois années d'études post-baccalauréat, par un Diplôme d'Etat délivré par le Ministère de la Santé.

Il intervient dans les domaines de la prévention, du dépistage, de l'éducation, de la rééducation et de la thérapie. Il travaille en collaboration avec les familles et avec les différents partenaires médico-sociaux.

La psychomotricité est une approche globale de la personne. Elle vise à harmoniser les fonctions motrices, intellectuelles et affectives de l'individu, et ce grâce à diverses médiations corporelles.

Le soin psychomoteur s'adresse aussi bien à des nourrissons, des enfants, des adolescents, qu'à des adultes et des personnes âgées qui peuvent être confrontés, de façon passagère ou durable, à des difficultés d'adaptations motrices à leur environnement. Ces troubles ou atteintes peuvent être ou non corrélés à des déficiences ou

handicaps. Les actes de psychomotricité ne sont pas remboursés par la Sécurité Sociale mais ils peuvent l'être par cet organisme dans le cadre de prestations supplémentaires, ou être partiellement pris en charge par les mutuelles.

Diplômée en 2008 à l'UFR Pitié-Salpêtrière, Anne-Sophie JAOUEN a d'abord exercé en Région Parisienne dans le secteur Public auprès d'enfants et d'adolescents présentant divers troubles psychomoteurs (praxiques, toniques, spatio-temporels, du schéma corporel), et/ou des difficultés de comportement et de personnalité. A son retour en Bretagne, elle a assuré une collaboration d'un an dans un cabinet libéral.

Au sein de sa pratique professionnelle, elle s'est particulièrement intéressée au secteur de la petite enfance (interventions en crèche, accueil parent-enfant, guidance parentale, éveil sensori-moteur). Elle a d'ailleurs intégré l'équipe de la crèche mixte des P'tits Merlins à Rennes en janvier.

Anne-Sophie JAOUEN et son collègue Patrice LE DUFF, tous deux vacataires de l'Association ERGOSANTE35, reçoivent sur rendez-vous et sur prescription médicale, des patients pour des bilans psychomoteurs et des consultations psychomotrices à la Maison de Soins du Couesnon, à domicile ou encore dans les écoles.

Contact :

Maison de Soins du Couesnon
4, rue du Docteur Gorvel
35140 Saint-Ouen-des-Alleux
Tél : 02.99.39.38.06

■ **Céline Coiffure** : « *Céline et Angélique vous attendent pour un moment de détente* »



Installées depuis le 1er Septembre 2006 au 2 rue du Couesnon, Céline et son employée, Angélique vous accueillent dans un cadre agréable pour une mise en beauté.

Salariée de Mme Duhil pendant 6 ans, Céline a fidélisé sa clientèle et a acquis un savoir-faire qu'elle enrichit régulièrement en suivant des formations.

Céline Coiffure est un salon mixte dans lequel hommes, femmes et enfants sont les bienvenus. En cas de problème de transport, Céline peut venir chercher ses clients et les ramener à leur domicile, voire les coiffer chez eux si ceux-ci ne peuvent pas se déplacer. Céline a également mis en place une carte de fidélité et reçoit, une fois par mois, Sarah, esthéticienne itinérante qui propose diverses prestations beauté, détente et bien-être.

Contact :

Céline Coiffure
2 Rue du Couesnon
ST OUEN DES ALLEUX
Tél 02.99.39.37.48



Horaires :

Mardi, Mercredi, Jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 19h

Vendredi : de 9h à 19h en continu

Samedi : de 9h à 17h



Suite à la rénovation des logements situés au dessus de la médiathèque, 2 appartements ont été mis en location par la municipalité.

* ÉTAGE 1 : logement d'environ 50 m² comprenant 1 pièce de vie (salle, salon et coin kitchenette équipée d'un réfrigérateur et plaques de cuisson), 1 chambre avec placard, 1 salle de bains et WC. Chauffage électrique. 1 place de stationnement.

Loyer : 340€ + 10€ de charges

* ÉTAGE 2 (sous comble) : logement d'environ 40 m² comprenant 1 pièce de vie (salle, salon et coin kitchenette équipée d'un réfrigérateur et plaques de cuisson), 1 chambre, 1 salle de bains et WC. Chauffage électrique. 1 place de stationnement.

Loyer : 330€ + 10€ de charges

■ @Live Music débarque à St Ouen

Comme vous avez peut être pu le constater, une banderole flotte par moment sur le Bourg, traversant l'avenue principale et n'échappant guère au regard des automobilistes qui la traversent.

Un peu comme l'hirondelle annonce le printemps, celle-ci se veut annoncer un autre instant de la vie: celui de la fête, de la musique, de la communion et du partage...

L'idée de ce projet est que des **musiciens professionnels locaux et/ou moins locaux viennent partager leur art**, leur musique et leur état d'esprit durant quelques heures, le temps d'un concert un samedi soir, **pour un public local et familial et tout cela gratuitement...**

Ma société jProd avec ses modestes moyens techniques et humains n'aurait malheureusement pas la capacité d'accomplir seule cette tâche. J'ai eu cependant la chance de rencontrer de nombreux soutiens qui m'ont permis de pouvoir rendre ce projet utopiste réalisable:

L'unanimité du Conseil Municipal sans

exception n'a pas hésité une seconde à participer à sa réalisation en acceptant de mettre la salle de notre commune à disposition gratuitement pour les événements @live music. J'ai pu également compter sur le soutien du comité d'animation audonien qui prend intégralement la restauration en charge sur ces événements musicaux et permet ainsi à tous les spectateurs de pouvoir bénéficier de la restauration sur place lors des concerts, et c'est aussi grâce au soutien et la participation de l'entreprise Bourgeois 35 Service qui contribue à titre gracieux à la mise en place et au retrait de la banderole évitant ainsi les frais importants induits par cette opération...

Grâce à ces nombreux soutiens, grâce à la présence du public qui fréquente de plus en plus nombreux nos événements, grâce à la contribution des artistes professionnels ou semi-professionnels qui acceptent des conditions «exceptionnelles» de participation, ma société jProd, ses collaborateurs dans ce projet et moi-même sommes très heureux et très fiers de pouvoir vous présenter les **Samedi 27 février, 23 Avril, 06 Août et 05 Novembre 2016 prochains: @live Music 2016**



1 Concert par trimestre

Entrée libre (gratuite pour tous ou « ce que vous pourrez » pour ceux et celles qui voudraient contribuer eux aussi à ce projet)

Pour chaque Samedi soir ce ne sera pas moins de :

- Deux plateaux d'artistes invités différents,

Un passage live « musique citadine Audonienne » avec Mr Gérald Gougelin: Gjay

Presque 3h00 (parfois plus selon l'ambiance) de musique Live



crédit Alexandre Delerue

- 4 Caméras HD filment chaque concert et ainsi, une retransmission différée de chaque plateau d'artistes peut se revoir ensuite sur la chaîne YouTube de la production:

« www.youtube.com/jprod35140 »

N'hésitez pas à nous rejoindre le **Samedi 27 Février prochain à la salle des fêtes de Saint Ouen des Alleux:**

L'Opus de Saint Ouen ouvrira la soirée, Gérald et moi-même vous présenterons ensuite quelques uns de nos morceaux favoris en duo (Gjay) et ce sont les Bobo Boys qui viendront clôturer ce samedi soir...

Ne restez pas chez vous et venez nous rejoindre.

Cette ouverture officielle n'est qu'un

début et de nombreuses surprises sont prévues et envisagées pour l'évolution de cet événement courant 2016. Aussi nous restons toujours ouverts à tous soutiens éventuel Partenariat, Sponsors, Contributions qui nous permettront de développer @live music encore plus efficacement.

Merci encore infiniment à tous les «partenaires», à ceux qui suivent déjà régulièrement @live Music en assistant aux concerts ou bien en nous rejoignant sur les réseaux sociaux: www.facebook.com/jprod35140

Rendez-vous le Samedi 27 Février prochain

Musicalement,
Jérôme Rodrigues

Les associations

■ Liste des associations communales

Nom	Président	Contact	Activités
Amicale Laïque	Mr SUET Cédric	06 88 90 87 05	culturelles et loisirs En lien avec l'école
US St Marc/ St Ouen foot	Mr BATAIS Christophe Mr FERTIN Rémy	06 71 13 05 33	Football
Tennis Club Audonien	Mme LEULIETTE Anne	02 99 39 78 03 aleuliette@orange.fr	Tennis
Association Des Chasseurs	Mr GRESLÉ Yves	02 99 39 34 75	Chasse
Club 3^{ème} Jeunesse	Mme DERENNES Jocelyne	02 99 39 33 77	culturelles et loisirs Pour les séniors
Association Amicale Pompiers	Mr GUILBAUT Kévin	06 87 69 09 46	culturelles et loisirs En lien avec les pompiers
Association Des Palets	Mr BESNARD Guy	06 90 56 83 83	Palet breton
Le volant Audonien	Mr FLOURIOT Gilles	02 99 39 32 23	Badminton
Fleurir St Ouen	Mme DELAMARCHE Jeannine	02 99 39 38 61	Jardinage Concours de jardin
Gym Gym, Zumba et Step	Mme CARRE Christine	02 99 39 31 18	Gymnastique, Zumba et Step
Comité d'Animation	Mr TURBEL Eric	02 99 39 38 82	Organisation d'événements sportifs, culturels, et loisirs
Association d'Histoire	Mr GILLOUARD Emmanuel	02 99 39 49 18	Histoire
La Gaule Audonienne	Mr PORAS Jean	02 99 39 37 15	Pêche
ACPG UNC AFN	Mr COCHET Ernest	02 99 39 37 26	Anciens combattants
MUSIC'ALLEUX OPUS de Saint Ouen	Mme TRÉHOT-GILLOUARD Florence	02 99 39 49 18	Chorale / Chanson / Musique
Comité De Jumelage	Mr SOMERFIELD John	02 99 39 32 38	Jumelage avec Saint Gennys (Royaume-Uni)
Planteurs de sons	Mme BOUTET Elsa	06 78 30 14 86 planteursdesons@gmail.com	Musique et jardinage

Pour toute nouvelle association, merci de faire parvenir à la mairie un article pour le prochain bulletin municipal.



■ L'amicale laïque

L'Arbre de Noël de l'école s'est tenu le dimanche 6 décembre à la salle des sports. Les enfants et les enseignantes avaient réservé une surprise à leur public en présentant un magnifique spectacle intitulé « Noël des enfants du monde ». Chaque classe a présenté une chanson se référant à un pays avant de reprendre tous en chœur la célèbre chanson « Enfants de Palestine ». Les quelque 200 élèves ont alors fait frissonner l'audience lors de ce beau moment de fraternité. L'arrivée du Père Noël et sa traditionnelle distribution de chocolats ont ensuite clôturé cet après-midi.

Le lundi 14 décembre, les enfants n'étaient plus acteurs mais spectateurs. En effet, l'Amicale a offert un spectacle de magie à tous les élèves dans la salle des fêtes. Ces derniers ont ainsi pu

apprécier les tours de magie et farces de Ronan Calvary et de ses amis : Aldo le serpent et Samy le lapin. A entendre les rires des enfants, nul doute qu'ils ont apprécié ! A l'issue des deux représentations, le Père Noël, mandaté par le CCAS s'est déplacé en personne pour remettre un livre et des friandises à chaque enfant.



Quelques dates à retenir :

- le dimanche 20 mars : carnaval
- le dimanche 15 mai : vide-greniers
- le dimanche 26 juin : fête de l'école

■ L'amicale des pompiers

Le dimanche 24 janvier 2016, les anciens et actifs pompiers, M. Le Maire, les conseillers municipaux, ainsi que les bénévoles ont pu se retrouver autour de la galette des rois organisée par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Saint Ouen des Alleux.

Cette occasion a permis de présenter le nouveau bureau de l'Amicale.

Après 10 ans en tant que président, M. DOUABIN Pascal passe le relais au nouveau président M. GUILBAUT Kévin.



L'ensemble des pompiers tient une nouvelle fois à remercier M. DOUABIN Pascal pour son investissement lors de toutes ces années passées en tant que président. L'amicale des sapeurs-pompiers vous rappelle son traditionnel concours de pêche qui aura lieu le dimanche 05 juin 2016.

Nous vous invitons également à vous inscrire aux stages de Premiers Secours, d'une durée de 07h00, qui auront lieu les samedis 30 avril et 08 octobre 2016. D'autres dates pourront être ajoutées en fonction de la demande.

Plus de renseignements auprès de M. GUILBAUT Kévin au 06.87.69.09.46 ou par mail : amicale.sp.stouen35140@gmail.com.

Le président de l'amicale
M. GUILBAUT Kévin





Les renseignements pratiques

■ Tarifs municipaux

Tarifs des concessions et vacations

150 € pour une concession de 50 ans,
100 € pour une concession de 30 ans.

Vacation fixée à 25€ pour le transport de corps hors de la commune de décès, ainsi que pour les opérations d'exhumation et d'inhumation de personnes décédées ou pour les dépôts des cendres dans les cases du columbarium.

Tarifs location de salles 2016

Salle plurivalente

Pour toute manifestation, excepté pour les bals disco dont le tarif est fixé à 168€ par soirée,

Pour les associations locales :

Tarif été	78€
Tarif hiver	88€
Tarif cuisine	50€

Pour les habitants de la commune :

Tarif été	92€
Tarif hiver	124€
Tarif cuisine	61€
Tarif vin d'honneur	84€

Pour les habitants hors commune :

Tarif été	248€
Tarif hiver	285€
Tarif cuisine	101€

Location de tables, de chaises et de tonnelle

Pour les habitants de la commune uniquement. Par table (4 personnes) 1,00€ ; Par table de batterie : 5€ ; Par chaise 0,50€.

Tonnelle : 40€ pour les habitants de la commune, 60€ pour les hors commune.

Salle de sport

La priorité d'utilisation sera accordée aux activités sportives ainsi qu'aux associations communales. Les seules manifestations acceptées, autres que sportives sont les lotos, les concours de belote et les concours de palets. Tarif jour 117€ ; Tarif nuit 173€. Aucune autre activité ne sera tolérée pour la salle des sports.

Salle annexe pour braderie

Commerçant hors commune : 132€

Le tarif de location pour la deuxième journée consécutive sera le demi-tarif.

Toute demande de réservation doit être faite auprès de la mairie : une convention d'utilisation sera signée pour tout usage personnel ou associatif de la salle et un chèque de caution sera à déposer lors de la réservation.

Tarifs de la garderie municipale

Matin : 1,60€

Soir, départ de l'enfant :

- avant 18h00 : 1,95€
- après 18h00 : 3,00€

Tarifs de la cantine scolaire

Les repas sont préparés par RESTECO.

- Enfant : 3,70€
- Adulte : 4,95€
- Adulte subventionné : 3,70€

Pour toute demande, contactez la mairie :

Téléphone : 02 99 39 38 15

Email : mairie.saint-ouen@orange.fr

■ Artisans et commerçants

CIVILITE	NOM	PRENOM	METIER
Monsieur	BERTIN	Patrick	Pierres et Jardins
Madame	BALTAZARD - HERVE	Annie	Pharmacie
Madame	BONNET	Cindy	Cindy's Compagnie Garde d'animaux
Monsieur	CARRERA	Lisandro	Café
Monsieur	CARTON	Olivier	Elagueur
Monsieur	CHARRON	Eric	Centre Equestre
Mr et Mme	DUHAULT	Anthony	AS-DECO Peinture et Décoration
Mr et Mme	FOUCHARD	Pascal	Boulangerie
Monsieur	GIROUARD	Mickaël	Travaux agricoles et jardinage
ETA	GOBE	Bruno	Travaux agricoles
Monsieur	GUINNEBAULT	Rémy	Couvreur
Monsieur	HURAUULT	Patrice	Garage des Alleux
Monsieur	LEMIEUX	Michel	Menuiserie - Habitat services
Monsieur	MONFORT	Yannick	Terrassement-TP
Madame	MONTEMBAUT	Céline	Céline Coiffure
SARL	MORINAIS	Franck	Electricité - Plomberie -Electroménager
Monsieur	MOUTEL	Alain	Terrassement - TP
Madame	PERRIER	Anne-Marie	Optique PERRIER
Monsieur	PITTOIS	Dominique	Brocanteur - Ferrailleur
Monsieur	PRENVEILLE	Serge	Maçonnerie
Mr et Mme	ROBINAULT	Rémi	Boucherie-Charcuterie Epicerie
Monsieur	RODRIGUEZ	Jérôme	JPROD Créateur d'événements
Monsieur	SAIDI	Nasser	Cybercafé - Tabac - Presse
Mr et Mme	VAILLANT	Bruno	Café - Restaurant Le Bon Accueil

■ Liste des assistantes maternelles

NOM	Prénom	Adresse	Téléphone
BALLUAIS	Françoise	La Croix Collin	02.99.39.48.15
BOURDIN	Michèle	4 rue des Mimosas	02.99.39.39.35
CHEREL	Laura	3 rue des Platanes	02.99.54.21.60 / 06.74.49.43.59
DELALANDE	Audrey	8 rue des Acacias	09.50.44.59.75 / 07.82.90.42.11
FLAUD	Sandra	5 rue des Glycines	02.99.39.32.42
GALLAIS	Mélanie	2D rue de St Brice	02.99.60.76.06 / 06.77.98.23.34
GRESLÉ	Catherine	La Guibertière	02.99.39.35.29
HORVAIS	Thérèse	18 Rue du Couesnon	02.99.39.38.99
HUARD	Patricia	3 rue des Prunus	02.99.39.48.83
JACQUELIN	Perrine	Le Lorier	02.99.33.03.97 / 06.86.90.61.09
LAFERCHOU	Lucie	La Berrangerais	02.90.89.10.09
LEBOSSE	Solange	24 rue du Corbel	02.99.39.39.59
LECHAT	Frédérique	10 rue des Acacias	02.99.39.31.46
LHOTE	Sophie	La Hunelais	02.99.39.49.07
PELCHAT	Sabine	La Hunelais	07.50.20.71.73
PERRENOU	Nadine	Le Lorier	02.99.39.32.50
QUILLIOT	Nathalie	3 rue des Landelles	06.76.40.85.27
RIOT	Virginie	3 rue des Glycines	02.99.39.35.59
RUFFAULT	Catherine	La Croix Collin	02.90.22.32.31

■ Services municipaux

Mairie

Tél. : **02.99.39.38.15**

@ : mairie.saint-ouen@orange.fr

ouverture au public :

- Lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h
- Mercredi et vendredi de 9h à 12h
- Samedi 1er et 3ème du mois de 9h à 12h

Permanence du Maire, Mr Pierre Thomas, sur rendez-vous

Agence Postale

Tél. : **02.99.39.35.66**

ouverture au public :

- Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi : 13h30 à 16h00
- Jeudi : 8h30 à 12h00
- Samedi 8h30 à 10h00

Médiathèque

Tél. : **02.99.39.35.47**

Ouverture au public:

- Mardi : 16h30 à 17h30,
- Mercredi : 10h à 12h et de 14h30 à 18h30
- Jeudi : 16h30 à 17h30,
- Samedi : 10h15 à 12h15

École Publique

Tél. : **02.99.39.39.28**

ecole.0351611L@ac-rennes.fr

Centre aéré

Tél. : **02.99.39.49.15**



L'audonien

<http://www.saintouendesalleux.fr>
mairie.saint-ouen@orange.fr